



**BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES**

**273**

CONCOURS D'ADMISSION DE 2010

**ESSECECOT**

Concepteur : ESSEC

---

**OPTION TECHNOLOGIQUE**

**ECONOMIE et DROIT**

Mardi 4 mai de 14h à 18h

---

*Les deux sujets de l'épreuve « Economie » et « Droit » seront traités sur des copies séparées.*

Rappel : Les candidats ne doivent faire usage d'aucun autre document en dehors de ceux fournis pour l'épreuve ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électroniques est interdite.

## Epreuve d'économie-droit

*L'épreuve d'économie-droit est structurée en une partie «Economie», composée de deux parties : la note de synthèse et la réflexion argumentée et d'une partie «Droit», elle aussi composée de deux parties : la mise en situation juridique et la veille juridique. Les candidats doivent traiter l'ensemble.*

### **ECONOMIE (50% de la note globale)**

#### **PREMIERE PARTIE : NOTE DE SYNTHESE**

A partir du dossier documentaire suivant, vous ferez une note de synthèse de 500 mots environ (à plus ou moins 10%) sur **l'apport de la géographie économique à l'analyse économique.**

#### **Composition du dossier documentaire :**

- Document 1 : L'espace dans l'analyse économique, M. Crozet et M. Lafourcade, « La nouvelle géographie économique », Collection Repères, La Découverte, 2009
- Document 2 : Nouveaux éclairages apportés par une nouvelle génération d'économistes, Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2009, OCDE, 2009
- Document 3 : Des visions neuves de la géographie économique, Contribution de Diego Puga pour l'OCDE

#### **Dossier documentaire :**

##### **Document 1 L'espace dans l'analyse économique**

Pourquoi les entreprises se localisent-elles à tel endroit plutôt qu'à tel autre ? Une réponse vient aussitôt à l'esprit : certains territoires conviennent mieux à certaines activités qu'à d'autres. La présence de terres arables, de mines, de puits de pétrole, d'un accès à la mer ou d'un fort ensoleillement est de nature à influencer la localisation des entreprises. Mais ces avantages de « première nature » ne suffisent pas à expliquer la distribution des activités économiques dans l'espace.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Ile-de-France, dont la superficie n'excède pas 2 % du territoire national, accueille environ 18 % de la population française et plus de 23 % des entreprises de l'Hexagone. Il est difficile d'imputer ce phénomène à la douceur du climat, à la richesse du sous-sol ou à une quelconque autre raison... Une telle densité d'activités ne peut être que le fruit d'un intérêt, pour les agents économiques, à se regrouper dans l'espace. Même si les avantages de première nature peuvent favoriser l'agglomération de certaines entreprises, comme celles spécialisées dans l'extraction de minerai de fer ou dans la production de bateaux de plaisance, ils ne sauraient être à l'origine d'une concentration massive et systématique des richesses, comme celle observée en Ile-de-France.

Si les activités économiques se concentrent dans certains territoires, ce n'est donc pas parce que ces derniers sont plus attractifs *a priori*, mais bien parce que les agents économiques souhaitent véritablement exploiter des bénéfices engendrés par la proximité géographique. Les mégalo-poles ne naissent pas de décisions indépendantes poussant les ménages et les entreprises à choisir la même localisation, mais d'un intérêt intrinsèque à former une agglomération. Les avantages de première nature peuvent être tout au plus un déterminant du hasard historique ayant favorisé l'émergence d'un pôle dans tel territoire plutôt que dans tel autre.

Les avantages de première nature ne suffisent pas à faire la fortune ou l'infortune des territoires. Sans pour autant nier le rôle des spécificités locales, la nouvelle économie géographique ne se focalise donc pas sur cette explication. Mais alors, qu'est-ce qui peut bien pousser l'immense majorité des individus et

des entreprises à se regrouper, au point que, en 2008, plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain, contre moins d'un tiers seulement en 1950 ?

Il ne fait pas de doute que la concentration géographique des activités économiques favorise les relations sociales et les échanges d'idées. Chacun peut alors trouver un certain plaisir à côtoyer ses semblables et à interagir avec eux. Les entreprises peuvent aussi y gagner en efficacité en profitant d'un accès rapide aux innovations. La proximité géographique donne ainsi naissance à des interactions sociales qui profitent aux agents économiques et les poussent à se concentrer dans l'espace. Les «externalités d'agglomération» qui naissent de ces comportements jouent évidemment un rôle important. Mais ne s'appuyer que sur cet argument pour développer une véritable théorie de l'agglomération n'est guère satisfaisant. La nouvelle économie géographique met en avant un motif plus endogène : en présence d'entraves à la mobilité des biens et des personnes, les entreprises, comme les travailleurs, ont intérêt à se rapprocher des grands marchés. [...]

Il existe un lien étroit entre la concentration industrielle, l'urbanisation et le développement économique : la concomitance de la révolution industrielle et de l'essor des grandes agglomérations urbaines atteste de l'importance de cette relation. Bon nombre de théories du développement laissent d'ailleurs entendre que l'organisation géographique des activités joue un rôle central dans les processus de décollage économique. [...] En définitive, ces analyses suggèrent que le développement économique passe par l'essor des villes, alimentant par là l'intuition centrale de Perroux [1955] : «La croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables». Il existe donc une forte proximité, voire une véritable filiation, entre les théories du développement économique et celles de la nouvelle économie géographique. Celles-ci sont également très proches des théories de la croissance endogène, nées à la fin des années 1980. Elles reposent sur la mise en évidence de facteurs qui, parce qu'ils sont à l'origine de rendements croissants, sont de véritables moteurs de la croissance.

M. Crozet et M. Lafourcade, « La nouvelle géographie économique », Collection Repères, La Découverte, 2009

## **Document 2 Nouveaux éclairages apportés par une nouvelle génération d'économistes**

Les économistes ont donné un nouvel éclairage à l'analyse de l'organisation industrielle, de la croissance économique, des échanges internationaux et de la géographie économique après y avoir incorporé les effets des économies d'échelle dans la production. Les résultats auxquels ils ont abouti peuvent surprendre ceux qui ont été formés à l'analyse économique classique.

Voici quelques-unes des nouvelles conclusions de cette recherche :

- les usines doivent avoir une taille importante pour exploiter les économies d'échelle, mais elles n'ont pas besoin d'être implantées dans une zone importante pour générer ces économies d'échelle. Les rendements d'échelle croissants existent à cause des coûts fixes de production (coûts internes pour l'entreprise) et de la proximité des travailleurs, de la clientèle et d'individus porteurs d'idées nouvelles (éléments externes à l'entreprise et même à la branche d'activité). Lorsque les coûts de transport sont raisonnables, les villes secondaires peuvent être suffisamment importantes pour faciliter les économies d'échelle internes. Explication : les villes de taille moyenne sont souvent assez importantes pour générer les économies de «localisation» que permettent les marchés de moyens de production denses, mais pas des économies «d'urbanisation» - en particulier celles qui impliquent une diffusion du savoir - lesquelles sont surtout le fait des grandes agglomérations. Conclusion : les gouvernants doivent centrer leur attention sur les fonctions des villes et non sur leur taille

- le capital humain va là où il est abondant, et non pas là où il fait défaut. L'analyse économique classique implique que les agents économiques doivent s'installer là où leurs qualifications font défaut. Mais c'est le contraire qui se produit semble-t-il : les migrants qui ont un solide niveau d'instruction cherchent à s'installer dans des localisations où il existe un large réservoir de travailleurs ayant des qualifications similaires. Parmi les 100 plus grandes agglomérations métropolitaines des États-Unis, les 25

villes qui comptaient le plus grand nombre de diplômés universitaires en 1990, avaient attiré en 2000 deux fois plus de diplômés de ce niveau que les 75 autres. Explication : les travailleurs qui ont un solide niveau d'instruction gagnent à être dans la proximité de travailleurs de même niveau. Conclusion : les gouvernants doivent être conscients de la puissance des forces du marché qui poussent les travailleurs qualifiés à se regrouper, et non pas chercher à combattre ces forces

- la diminution du coût des transports accroît les échanges, mais surtout avec les pays voisins et non avec les pays éloignés. La baisse du coût des transports devrait amener les pays à développer leurs échanges avec les partenaires commerciaux les plus éloignés. Mais les échanges ont tendance à se localiser plutôt qu'à se mondialiser. Les pays commercent davantage avec des partenaires commerciaux similaires parce que les échanges sont de plus en plus basés sur l'exploitation des économies d'échelle et non sur la différence des dotations en ressources naturelles. Explication : la diminution du coût des transports rend la spécialisation possible. Conclusion : la diminution du coût des transports modifie la composition des échanges internationaux et la rend encore plus sensible à ces coûts. Les politiques visant à réduire le coût des échanges et des transports devraient être une composante importante des stratégies de transport pour les pays qui s'engagent tardivement dans la voie du développement. La prise en ligne de compte des économies d'échelle et de leur interaction avec la mobilité des agents économiques et des produits conduit à remettre en question les vieilles théories sur les préalables à la croissance économique.

Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2009, OCDE, 2009

### **Document 3 Des visions neuves de la géographie économique**

Au cours des vingt dernières années, une nouvelle analyse a changé notre approche de la localisation de la production, des échanges et du développement. Cette analyse se base sur deux éléments. Premièrement, les grands marchés sont disproportionnellement attractifs pour les entreprises qui utilisent des économies d'échelle pour produire. Les entreprises bénéficiant d'un marché intérieur important réalisent plus de ventes qui, grâce aux économies d'échelle, impliquent des coûts plus faibles à l'unité et plus de profits, ce qui encourage les entreprises existantes à se développer davantage et en attire de nouvelles. Deuxièmement, si les grands marchés sont grands, c'est en partie parce que de nombreuses entreprises et de nombreux consommateurs s'y installent. L'accès au marché et la mobilité génèrent une causalité circulaire et cumulative. Un grand marché attire les entreprises et les travailleurs - la demande des entreprises en consommations intermédiaires et celle des travailleurs en produits finis élargissent encore davantage le marché, ce qui attire encore plus d'entreprises et de travailleurs, et ainsi de suite.

Ceci est à la fois une bonne et mauvaise nouvelle pour les endroits dont les conditions initiales sont défavorables. C'est une bonne nouvelle parce que cela signifie que la localisation d'une entreprise n'est pas, par nature, aussi sujette à restrictions que pouvaient le laisser croire les théories basées sur l'avantage comparatif. Les endroits à faibles dotations naturelles peuvent soutenir une concentration de l'activité. La mauvaise nouvelle tient au fait qu'une fois qu'un endroit prend largement la tête, il est difficile pour les zones à la traîne de rattraper leur retard. Tandis que l'agglomération augmente le coût de la main-d'œuvre, les entreprises ne se déplacent pas pour autant vers les zones à faibles salaires car elles perdraient les bénéfices de leur proximité avec leurs fournisseurs et clients.

#### **La concentration est la règle**

Le potentiel des forces d'agglomération générées par l'accès au marché et la mobilité dépend des coûts de transport, mais cette relation n'est pas linéaire. Lorsque ces coûts sont élevés, les entreprises évitent d'envoyer leur production vers des destinations éloignées et préfèrent la répartir. La localisation de l'entreprise est donc principalement déterminée par l'accès local à la demande immobile, telle que celle des producteurs agricoles. Pour les valeurs intermédiaires des coûts du commerce, fournir des marchés à distance devient faisable. Les endroits qui peuvent tirer un avantage de la taille du marché capitalisent alors sur cette caractéristique et décollent par rapport à d'autres zones. Lorsque les coûts du commerce tombent à un niveau faible, le fait d'acheter ou de vendre localement importe peu. La localisation de

l'entreprise est alors essentiellement déterminée par les coûts liés à la terre et au logement, mais aussi par la capacité à avoir des interactions en face à face ou à trouver un bon appariement avec un marché de la main-d'œuvre spécialisée. Ainsi, une fois que les coûts du commerce sont suffisamment bas, certaines activités s'éparpillent en réaction aux différences de coûts tandis que d'autres restent concentrées.

### **La convergence est l'objectif**

Les forces que sont l'accès au marché et la mobilité ont des implications sur notre manière d'envisager la convergence entre économies. La vision d'un développement régulier et linéaire laisse la place à celle d'un processus plus irrégulier et non linéaire. À mesure qu'un pays se développe, de nouveaux producteurs s'établissent à proximité de la production existante, contribuant ainsi à accroître les différences entre les zones prospères et les zones pauvres. Lorsque les disparités de revenus deviennent importantes, l'industrie commence à s'étendre aux endroits à faibles coûts salariaux. Mais cette motivation ne mène pas à un développement constant partout. Au contraire, le développement s'effectue par vagues au cours desquelles certaines régions ou pays sont successivement hissés hors de la pauvreté et rapidement lancés dans le processus de développement. Dans un monde néoclassique, être derrière peut être un avantage : les endroits qui ont le plus de retard peuvent être les plus rapides à refaire ce retard. Mais dans un monde d'économies d'agglomération, plus une région, un pays ou un ensemble régional est à la traîne, plus il lui sera difficile d'inverser la courbe. Que doivent faire ces endroits défavorisés ?

### **L'intégration est la réponse**

Les coûts élevés ou bas pouvant les uns comme les autres encourager la production à se répartir, les régions, pays ou ensembles régionaux défavorisés peuvent en principe se tourner aussi bien vers la substitution des importations que vers l'industrialisation orientée sur l'exportation. Cela dit, la substitution des importations s'avère moins viable en tant que stratégie de développement à long terme. Pourquoi ? Parce qu'elle limite l'accès étranger à la demande immobile locale, alors que l'industrialisation orientée sur l'exportation réduit les coûts d'achat d'intermédiaires étrangers pour la transformation et l'exportation. La réduction de la part de l'agriculture et la tendance de la fabrication et des services à s'agglomérer ont diminué la part de la demande dans les zones moins prospères. En outre, la fragmentation de la production a accru l'importance de l'accès aux consommations intermédiaires. L'une et l'autre font en sorte que les stratégies de développement basées sur l'isolement de la demande immobile locale sont vouées à l'échec. La constatation que certains pays ou provinces développé(e)s se sont industrialisé(e)s sans être ouvert(e)s aux échanges n'est pas de grand secours aux régions, pays ou ensembles régionaux d'aujourd'hui. Ceux qui sont à la traîne sont tellement petits en comparaison avec l'économie mondiale que l'isolement ne constitue plus une option viable.

Contribution de Diego Puga pour l'OCDE

## **SECONDE PARTIE : REFLEXION ARGUMENTEE**

**Sujet : Quelles sont les caractéristiques de la division internationale du travail qui se met en place entre nations au début du XXIème siècle ?**

## DROIT (50% de la note globale)

### PREMIERE PARTIE : MISE EN SITUATION JURIDIQUE

La société **E.C.T.**, (Electricité Confort Technologies), jeune entreprise dynamique créée en décembre 1994 par 4 ingénieurs associés, propose la vente, l'installation, la maintenance et la réparation de systèmes d'alimentation électriques. Elle commercialise des solutions «clés en main» dans le domaine de l'énergie électrique, la climatisation, le secours et la protection électriques.

La clientèle d'**E.C.T.** se compose de professionnels et de particuliers. L'entreprise assure un suivi personnalisé de ses clients, grâce à une politique omniprésente de partenariat, incluant l'audit et le conseil, ainsi que des services de maintenance, de location, ou de financement adaptés à chaque cas particulier.

L'entreprise, qui compte aujourd'hui 55 salariés, est réputée pour la qualité des services offerts, l'adaptabilité des matériels sélectionnés et sa maîtrise des technologies mises en œuvre.

En collaboration avec les fabricants leaders du marché : APC, CHLORIDE, LIEBERT, MGE UPS, RIELLO, SOCOMEC, l'entreprise **E.C.T.** s'est également spécialisée dans le domaine de la conversion d'énergie et notamment en onduleurs : pour que les éventuelles coupures électriques ne soient pas désastreuses aussi bien dans la sauvegarde du travail en cours que pour la préservation des équipements, l'utilisation d'un onduleur est en effet fortement conseillée. C'est un boîtier composé d'un transformateur de courant alternatif en continu qui fournit une alimentation semblable au secteur en cas de panne de celui-ci. Un stock de matériels et de machines important et conséquent ainsi qu'une grande quantité de pièces détachées permettent un excellent suivi des contrats de maintenance et une disponibilité de machines pour la vente, la location et les échanges standards.

Le personnel technique est formé sur différentes marques d'onduleurs et possède les qualifications adaptées aux prestations à réaliser. Qualifiée, efficace, réactive et compétente, la société **E.C.T.** s'est fixée comme objectif de promouvoir la vente et la maintenance d'onduleurs et se donne les moyens d'étendre son activité sur toute la France.

Enfin, **E.C.T.** propose une gamme complète de batteries et piles pour alimenter tout type d'alimentation électrique : baladeurs, téléphones mobiles, véhicules, caméscopes, jouets... De la pile de montre à quartz au réseau de batteries industrielles, **E.C.T.** fabrique et commercialise des produits performants et à la pointe de l'innovation.

Le directeur d'**E.C.T.** vous demande d'étudier plusieurs dossiers et de donner un avis motivé et synthétique sur les difficultés juridiques qu'ils soulèvent...

1. **E.C.T.** a réalisé une importante opération de changement de batteries pour deux onduleurs appartenant à la Société civile immobilière SECURIPIERRE. L'opération relativement complexe s'est déroulée sans incident, mais quelques heures après le montage en parallèle des batteries, une explosion s'est produite et a provoqué un incendie. Plusieurs batteries d'un type nouveau fabriquées par **E.C.T.** semblent être à l'origine du sinistre qui a causé d'importantes dégradations dans les locaux de SECURIPIERRE et dans l'appartement de Madame MALLEVILLE, situé à l'étage inférieur. Pourtant, les batteries **E.C.T.** répondent aux normes de fabrication les plus exigeantes en la matière et aucune faille n'a pu être décelée dans le processus de production.

- **Sur quel(s) fondement(s) juridique(s) les victimes peuvent-elles engager la responsabilité d'E.C.T. ?**
  - **L'entreprise E.C.T. peut-elle s'exonérer en invoquant son absence de faute ?**
2. Lors d'une opération de remplacement d'un onduleur pour le compte de la société PREAMENEU, Monsieur TRONCHET, salarié d'E.C.T. et responsable du chantier, n'a pas respecté la procédure d'intervention, ce qui a provoqué une coupure puis une surtension momentanée du réseau électrique. Cet incident a affecté tous les occupants de l'immeuble, entraînant une perte irréversible de données informatisées confidentielles dans l'étude de Maître PORTALIS, notaire, située au dernier étage de l'immeuble. Ce dernier estime le préjudice à 250 000 euros. La direction d'E.C.T. pense que le salarié fautif est seul responsable.
- **Sur quel(s) fondement(s) et à quelle(s) personne(s) Maître PORTALIS pourra-t-il demander réparation de son préjudice ?**
  - **L'entreprise E.C.T. devra-t-elle supporter le coût de cette indemnisation ?**
3. La direction d'E.C.T. souhaite licencier Monsieur TRONCHET, estimant que la grave erreur commise dans les locaux de la société PREAMENEU constitue une cause réelle et sérieuse de licenciement. Il apparaît de plus que Monsieur TRONCHET s'est déjà rendu responsable, dans les années passées, d'autres maladroites techniques, heureusement sans gravité, mais qui prouvent son incompétence. Monsieur TRONCHET reconnaît d'ailleurs ses lacunes techniques, regrettant néanmoins qu'E.C.T. ne lui ait pas donné la possibilité de se former pour s'adapter aux nouvelles technologies utilisées par l'entreprise.
- Que pensez-vous de ce projet de licenciement ?**

## **SECONDE PARTIE : VEILLE JURIDIQUE**

### **Comment le droit parvient-il à concilier libertés économiques et respect de l'ordre public ?**

Vous répondrez à cette question dans un bref développement en vous appuyant notamment sur votre activité de veille juridique.